

19 Sep 2025 -09:23

Stagnation des voitures de société en Belgique : une première en près de 20 ans

Le nombre de voitures de société en Belgique stagne pour la première fois depuis la publication de données précises en 2007. Entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, leur nombre n'a augmenté que de 0,2 %, contre une augmentation annuelle moyenne de 5 % au cours des 17 années précédentes. La proportion de salariés disposant d'une voiture-salaire reste ainsi stable, à 15 %.

En parallèle, le budget mobilité, qui permet aux employeurs de proposer à leurs collaborateurs de dépenser un budget mobilité sur mesure pour leur mobilité, continue de progresser : en 2024, 18 516 salariés en ont bénéficié, dont 17 157 sans recours au pilier 1, dont les bénéficiaires disposent toujours d'une voiture de société.

Cet instrument reste néanmoins marginal : il est utilisé par moins de 0,5 % de l'ensemble des salariés, et par moins de 3 % des bénéficiaires d'une des deux formes d'avantage (voiture-salaire ou budget mobilité). La progression du budget mobilité ne suffit donc pas à expliquer la stagnation observée du nombre de voitures de société.

À noter que seul le nombre de voitures-salaires est comptabilisé, c'est-à-dire les voitures de société mises à la disposition des travailleurs salariés qui peuvent être utilisés à des fins autres que professionnelles. Ce nombre est connu et donné par l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Il ne tient pas compte des voitures de société des dirigeants d'entreprise, ni des voitures de service. Les données sur le budget mobilité viennent également de l'ONSS.

Envie d'en savoir plus ? [Le rapport complet est disponible sur notre site web.](#)

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be